

# Primes d'assurance maladie

## La Permanence Juridique du Silure vous aide gratuitement pour changer de caisse et demander les subsides

Comme chaque automne, les caisses maladie ont annoncé les augmentations de primes pour l'année 2020.

Il est possible d'effectuer quelques démarches administratives simples pour changer de caisse et vérifier son droit aux subsides (d'importants changements sont prévus en 2020). Il faut cependant agir **avant le 30 novembre !**

La Permanence juridique du Silure (PJS) vous accueille **tous les samedis de 10h30 à 12h30** sans rendez-vous au **3 sentiers des Saules** pour vous conseiller, vous aider à faire les démarches et choisir les options les moins mauvaises.

La PJS est **gratuite, indépendante** et **confidentielle**. Son objectif est **l'entraide populaire**.

Par ailleurs, la PJS offre des conseils juridiques généraux en particulier sur les questions de droit du travail, des assurances sociales et des migrations.

